



WORLD BANK GROUP

**Business Ready (B-Ready)**

# **Atelier sur la méthodologie**

**Marchés et concurrence**

Mai 2023

Albert Nogués i Comas, Spécialiste du développement du secteur privé  
**Groupe des indicateurs mondiaux de l'économie du développement (DECIG)**



# Plan

## Marchés et concurrence

1. Motivation

2. Indicateurs :

a. Pilier I – Cadre réglementaire : qualité des réglementations promouvant les marchés et la concurrence

b. Pilier II – Services publics : adéquation des services publics promouvant les marchés et la concurrence

c. Pilier III – Efficacité : efficacité dans la mise en œuvre de services clés favorisant les marchés et la concurrence

3. Notation préliminaire du thème

4. Sources de données

5. Paramètres

6. Présélection et sélection des experts

# 1. Motivation – Pourquoi les marchés et concurrence est-elle importante ?

- Le thème des Marchés et de la concurrence favorise la croissance économique en augmentant l'innovation et la productivité des industries et des entreprises, ce qui se traduit par de meilleurs produits, des emplois plus nombreux et de meilleure qualité, et des revenus plus élevés.
- Il favorise l'innovation en matière de produits et de qualité de services, protège les consommateurs et oblige les opérateurs du marché à fournir des produits et services à un coût compétitif.
- L'inégalité des revenus peut également être réduite sur les marchés plus dynamiques. L'entrée sur le marché offre un double avantage aux populations démunies, non seulement en les aidant en tant que consommatrices en exerçant une pression à la baisse sur les prix, mais aussi en élargissant leurs possibilités d'emploi et de création de petites entreprises.



## 2. Indicateurs – aperçu



### Cadre réglementaire

Qualité des réglementations promouvant les marchés et la concurrence

1. Réglementations applicables à la concurrence
2. réglementations favorisant l'innovation et le transfert de technologie
3. Réglementations applicables aux appels d'offres pour les marchés publics<sup>+</sup>



### Services publics

Adéquation des services publics promouvant les marchés et la concurrence

1. Cadre institutionnel et qualité de l'exécution des réglementations applicables à la concurrence\*
2. Cadre institutionnel de soutien à l'innovation dans les entreprise<sup>\*^</sup>
3. Qualité des services de passation de marchés en ligne<sup>\*+^</sup>



### Efficacité

Efficacité dans la mise en œuvre de services clés favorisant les marchés et la concurrence

1. Efficacité des réglementations applicables à la concurrence
2. Efficacité des réglementations applicables à l'innovation et aux droits de propriété intellectuelle
3. Efficacité des réglementations applicables aux passations de marchés publics

L'astérisque (\*) indique les composantes qui traiteront de l'**adoption des technologies numériques**. Le symbole + indique les composantes qui traiteront de la **durabilité environnementale**. Le symbole ^ indique les composantes qui traiteront du **genre**.

# a. Pilier I – Qualité des réglementations promouvant les marchés et la concurrence

<b>1.1</b>	<b>Qualité des réglementations applicables à la concurrence</b>
1.1.1	Cadre régissant les sociétés d'État
1.1.2	Lutte contre les trusts (cartel, accords horizontaux et verticaux, abus de position dominante)
1.1.3	Contrôle des fusions
1.1.4	Exécution
<b>1.2</b>	<b>Qualité des réglementations favorisant l'innovation et le transfert de technologie</b>
1.2.1	Efficacité de la protection des DPI
1.2.2	Octroi de licences et transfert de technologie
1.2.3	Libre accès et utilisation équitable de l'innovation
1.2.4	Collaboration université-industrie
<b>1,3</b>	<b>Réglementations applicables aux appels d'offres pour les marchés publics</b>
1.3.1	Entrée et concurrence
1.3.2	Optimisation des ressources
1.3.3	Caractère équitable de la procédure de passation des marchés
1.3.4	Transparence

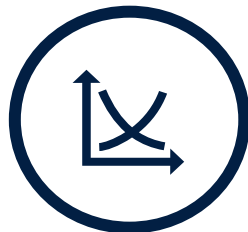
# a. Pilier I – Qualité des réglementations promouvant les marchés et la concurrence

## Que recouvre ce pilier et pourquoi revêt-il une importance ?

### Catégorie 1.1 –

Réglementations applicables à la concurrence

- Cette catégorie évalue les réglementations qui interdisent aux entreprises de conclure des accords anticoncurrentiels et qui contrôlent la concentration des marchés et les abus. Un cadre régissant les sociétés d'État n'entraînant pas de distorsion inutile des marchés y est également inclus.
- Les réglementations applicables à la concurrence garantissent que les entreprises et les entrepreneurs se livrent à une concurrence loyale.



### Catégorie 1.2 –

Réglementations favorisant l'innovation et le transfert de technologie

- Cette catégorie évalue les réglementations qui renforcent la protection et facilitent le transfert et la diffusion des droits de propriété intellectuelle.
- Les réglementations peuvent jouer un rôle dans la promotion de l'innovation et le maintien de marchés dynamiques et compétitifs. L'acquisition des technologies et leur diffusion favorisent la croissance de la productivité.



### Catégorie 1.3 –

Réglementations applicables aux appels d'offres pour les marchés publics

- Cette catégorie couvre les réglementations qui favorisent l'accès aux marchés, la meilleure optimisation des ressources, l'équité et la transparence dans les marchés publics.
- Un système de passation des marchés publics performant renforce la confiance des citoyens dans le gouvernement et la compétitivité du secteur privé, notamment en mettant les PME sur un même pied d'égalité.





# a. Pilier I – Qualité des réglementations favorisant les marchés et la concurrence

## Notation préliminaire

		Nombre d'indicateur s	PFE	SBP*	Total des points	Points réajustés
<b>1.1</b>	<b>Qualité des réglementations applicables à la concurrence</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>50</b>	<b>33,3</b>
1.1.1	Cadre régissant les sociétés d'État	4	4	4	8	5,3
1.1.2	Lutte contre les trusts (cartel, accords horizontaux et verticaux, abus de position dominante)	8	8	8	16	10,7
1.1.3	Contrôle des fusions	8	8	8	16	10,7
1.1.4	Exécution	5	5	5	10	6,7
<b>1.2</b>	<b>Réglementations favorisant l'innovation et le transfert de technologie</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>50</b>	<b>33,3</b>
1.2.1	Efficacité de la protection des DPI	8	8	8	16	10,7
1.2.2	Octroi de licences et transfert de technologie	6	6	6	12	7,9
1.2.3	Libre accès et utilisation équitable de l'innovation	5	5	5	10	6,7
1.2.4	Collaboration université-industrie	6	6	6	12	7,9
<b>1.3</b>	<b>Réglementations applicables aux appels d'offres pour les marchés publics</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>50</b>	<b>33,3</b>
1.3.1	Accès aux marchés et concurrence	7	7	7	14	9,3
1.3.2	Optimisation des ressources	8	8	8	16	10,7
1.3.3	Caractère équitable de la procédure de passation des marchés	5	5	5	10	6,7
1.3.4	Transparence	5	5	5	10	6,7
<b>Total</b>		<b>75</b>	<b>75</b>	<b>75</b>	<b>150</b>	<b>100</b>

La notation tiendra compte du point de vue des entrepreneurs (points concernant la flexibilité de l'entreprise) et des intérêts publics plus larges (points concernant les avantages sociaux)

## b. Pilier II – Adéquation des services publics promouvant les marchés et la concurrence

<b>2.1</b>	<b>Cadre institutionnel et qualité de l'exécution des réglementations applicables à la concurrence</b>
2.1.1	Cadre institutionnel
2.1.2	Plaidoyer et transparence
<b>2.2</b>	<b>Services publics favorisant l'innovation dans les entreprises</b>
2.2.1	Numérisation des services liés à la PI
2.2.2	Systèmes d'innovation
2.2.3	Cadre institutionnel de soutien à l'innovation
<b>2.3</b>	<b>Qualité des services de passation de marchés en ligne</b>
2.3.1	Libre accès aux données et interactivité du portail des passations de marchés en ligne
2.3.2	Transparence des documents de marchés publics
2.3.3	Numérisation des procédures de marchés publics



# b. Pilier II – Adéquation des services publics promouvant les marchés et la concurrence

## Que recouvre ce pilier et pourquoi revêt-il une importance ?

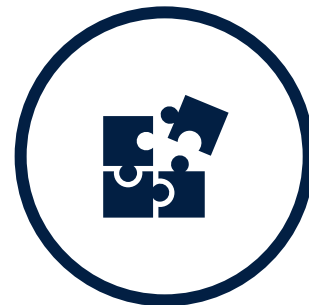
### Catégorie 2.1 – Cadre institutionnel et qualité de l'exécution des réglementations applicables à la concurrence

- Cette catégorie couvre les aspects du cadre institutionnel de l'organe en charge de la concurrence ainsi que son rôle dans le plaidoyer en faveur de la politique de concurrence.
- Un organe indépendant de la concurrence est essentiel pour faire respecter les réglementations applicables à la concurrence. La défense des intérêts liés à la concurrence est importante pour lutter contre les entraves à la concurrence entre le gouvernement, les entreprises et les citoyens.



### Catégorie 2.2 – Services publics favorisant l'innovation dans les entreprises

- Cette catégorie évalue la numérisation des bureaux de la propriété intellectuelle, les systèmes d'innovation et le cadre institutionnel en faveur de l'innovation.
- Les gouvernements doivent promouvoir le rendement tant social que privé de l'innovation ainsi que les écosystèmes d'innovation qui déterminent l'orientation de l'innovation au cours des décennies à venir.



### Catégorie 2.3 – Qualité des services de passation de marchés en ligne

- Cette catégorie porte sur les caractéristiques d'une passation de marchés en ligne moderne, transactionnelle et transparente.
- La passation de marchés en ligne permet de gagner du temps, d'améliorer l'efficacité et d'aider les nouvelles entreprises à accéder au marché. Elle facilite les pratiques durables en matière de passation de marchés et favorise l'égalité d'accès pour tous les types d'entreprises, y compris les PME.



## b. Pilier II – Adéquation des services publics promouvant les marchés et la concurrence

### Notation préliminaire

		Nombre d'indicateurs	PFE	SBP*	Total des points	Points réajustés
<b>2.1</b>	<b>Cadre institutionnel et qualité de l'exécution des réglementations applicables à la concurrence</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>36</b>	<b>33,3</b>
2.1.1	Cadre institutionnel	9	9	9	18	16,7
2.1.2	Plaidoyer et transparence	9	9	9	18	16,7
<b>2.2</b>	<b>Services publics favorisant l'innovation dans les entreprises</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>36</b>	<b>33,3</b>
2.2.1	Numérisation des services liés à la PI	5	5	5	10	9,3
2.2.2	Systèmes d'innovation	9	9	9	18	16,7
2.2.3	Cadre institutionnel de soutien à l'innovation	4	4	4	8	7,4
<b>2,3</b>	<b>Qualité des services de passation de marchés en ligne</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>36</b>	<b>33,3</b>
2.3.1	Libre accès aux données et interactivité du portail d'achat en ligne	4	4	4	8	7,4
2.3.2	Transparence des documents de marchés publics	5	5	5	10	9,3
2.3.3	Numérisation des procédures de marchés publics	9	9	9	18	16,7
<b>Total</b>		<b>54</b>	<b>54</b>	<b>54</b>	<b>108</b>	<b>100</b>

\*La notation tiendra compte des points de vue des entrepreneurs (points concernant la flexibilité de l'entreprise) et des intérêts publics plus vastes (points concernant les avantages sociaux).



## c. Pilier III – Efficacité dans la mise en œuvre de services clés favorisant les marchés et la concurrence

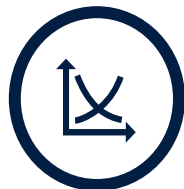
<b>3.1</b>	<b>Efficacité des réglementations applicables à la concurrence</b>
3.1.1	Mise en œuvre efficace des procédures simplifiées d'examen des fusions
3.1.2	Perception du dynamisme du marché et comportements concurrentiels
<b>3.2</b>	<b>Efficacité des réglementations applicables à l'innovation et au transfert de technologie</b>
3.2.1	Produits et procédés d'innovation dans les entreprises
3.2.2	Activités de recherche-développement dans les entreprises et utilisation des technologies sous licences étrangères
<b>3,3</b>	<b>Efficacité des réglementations applicables aux passations de marchés publics</b>
3.3.1	Délai imparti pour attribuer un marché public
3.3.2	Délai de paiement des entrepreneurs gouvernementaux et pénalités de retard de paiement
3.3.3	Accès aux marchés publics
3.3.4	Disparité entre les genres au niveau des fournisseurs du secteur public
3.3.5	Disparité entre les genres en ce qui concerne les exigences administratives pour participer à un appel d'offres

## c. Pilier III – Efficacité dans la mise en œuvre de services clés favorisant les marchés et la concurrence

### Que recouvre ce pilier et pourquoi revêt-il une importance ?

#### Catégorie 3.1 – Concurrence

- Cette catégorie intègre des indicateurs relatifs au temps nécessaire pour mener à bien une procédure simplifiée d'examen des fusions, ainsi qu'un indice du dynamisme du marché et des comportements concurrentiels.
- Les procédures d'examen des fusions bien mises en œuvre stimulent la croissance et encouragent les fusions d'entreprises. Le dynamisme du marché est essentiel pour des marchés équitables et inclusifs, permettant d'atteindre une croissance élevée, soutenue et inclusive.



#### Catégorie 3.2 – Innovation

- Cette catégorie évalue l'innovation en matière de produits et de procédés ainsi que les dépenses de recherche-développement des entreprises. Elle comprend également un indicateur de l'utilisation de technologies étrangères par les entreprises.
- Les innovations en matière de produits et de procédés accroissent l'intensité des Marchés et de la concurrence ou peuvent entraîner l'ouverture de nouveaux marchés. Un environnement favorable à la recherche-développement reste essentiel pour débloquer des innovations plus sophistiquées et durables.



#### Catégorie 3.3 – Passation de marchés publics

- Cette catégorie intègre des indicateurs sur le délai nécessaire à l'obtention d'une adjudication, le délai de paiement d'un entrepreneur, la facilité de soumissionner et l'écart entre les genres dans le domaine de la passation de marchés publics.
- Des procédures efficaces peuvent favoriser l'entrée sur le marché et alléger les contraintes réglementaires pour accéder aux marchés publics. La parité entre les genres peut conduire à une augmentation de la capacité de production de l'économie.





## c. Pilier III – Efficacité dans la mise en œuvre de services clés favorisant les marchés et la concurrence

### Notation préliminaire

		Nombre d'indicateurs	Total des points réajustés*
<b>3.1</b>	<b>Efficacité des réglementations applicables à la concurrence</b>	<b>2</b>	<b>33,3</b>
3.1.1	Mise en œuvre efficace des procédures simplifiées d'examen des fusions	1	16,7
3.1.2	Perception du dynamisme du marché et comportements concurrentiels	1	16,7
<b>3.2</b>	<b>Efficacité des réglementations applicables à l'innovation et aux droits de propriété intellectuelle</b>	<b>2</b>	<b>33,3</b>
3.2.1	Produits et procédés d'innovation dans les entreprises	1	16,7
3.2.2	Activités de recherche-développement dans les entreprises et utilisation des technologies sous licences étrangères	1	16,7
<b>3.3</b>	<b>Efficacité des réglementations applicables aux passations de marchés publics</b>	<b>5</b>	<b>33,3</b>
3.3.1	Délai imparti pour attribuer un marché public	1	6,7
3.3.2	Délai de paiement des entrepreneurs gouvernementaux et pénalités de retard de paiement	1	6,7
3.3.3	Accès aux marchés publics	1	6,7
3.3.4	Disparité entre les genres au niveau des fournisseurs du secteur public	1	6,7
3.3.5	Disparité entre les genres en ce qui concerne les exigences administratives pour participer à un appel d'offres	1	6,7
<b>Total</b>		<b>9</b>	<b>100</b>

\*La notation du Pilier III ne tiendra compte que des points de vue des entrepreneurs (points concernant la flexibilité de l'entreprise). Pour chaque indicateur, la note est calculée en utilisant l'approche de la distance par rapport à la frontière. Chaque catégorie du Pilier III a la même pondération. Au sein de chaque catégorie, chaque sous-catégorie a également la même pondération.

# 3. Notation préliminaire du thème

Pilier	Titre	Nombre d'indicateurs	PFE	SBP*	Total des points	Points réajustés	Pondération
I	Cadre réglementaire : Qualité des réglementations favorisant les marchés et la concurrence	75	75	75	150	100	33,33
II	Services publics : Adéquation des services publics promouvant les marchés et la concurrence	54	54	54	108	100	33,33
III	Efficacité : Efficacité dans la mise en œuvre de services clés favorisant les marchés et la concurrence	9	100	NA	100	100	33,33



# 4. Sources de données

## Piliers I et II

- **Experts du secteur privé** : questionnaires adressés aux avocats ou aux consultants intervenant dans le droit de la concurrence, sur les droits de propriété intellectuelle ou dans les réglementations applicables à la passation de marchés.

## Pilier III

- **Enquêtes auprès des entreprises** : Un échantillon représentatif d'entreprises est interrogé dans chaque économie pour recueillir des indicateurs d'efficacité, à l'exception i) de la mise en œuvre efficace de l'examen simplifié des fusions et ii) du délai d'attribution d'un marché public, données qui sont recueillies par le biais de questionnaires d'experts.

### Source de validation de données (pour les questionnaires destinées aux experts)

- **Experts du secteur public** : autorités de la concurrence, bureaux de la propriété intellectuelle, chargés des marchés publics au sein des autorités centralisées des marchés publics ou des organes centralisés chargés des politiques de passation des marchés publics.

# 5. Paramètres pour les consultations des experts

## Paramètres spécifiques



### Entité adjudicatrice

Trois plus grandes entités adjudicatrices centrales/fédérales sur la base du volume d'appels d'offres (nombre d'appels d'offres).

Les réglementations et les services publics peuvent varier en fonction de l'entité adjudicatrice qui fait l'objet de l'évaluation comparative.



# 6. Présélection et sélection des experts

## Professions d'experts pertinentes :

- Avocats d'entreprise, juristes-conseils, avocats spécialistes des marchés publics, avocats spécialistes de la propriété intellectuelle.

## Domaines pertinents de spécialisation :

- Loi antitrust/sur la concurrence, abus de position dominante, enregistrement et gestion de la propriété intellectuelle, marchés publics et appels d'offres gouvernementaux aux niveaux étatique, national et fédéral.

## Évaluation des connaissances et de l'expérience des experts en lien avec les Marchés et la concurrence et les réglementations, services et processus associés :

- Concurrence : Une expérience dans les domaines suivants : Expérience dans les domaines ci-après : litiges liés à la lutte contre les trusts/à la concurrence et conseils aux entreprises concernées ; conseil lié aux fusions et acquisitions, surtout en matière de litiges ; conseil lié aux abus de position dominante, surtout en matière de litiges ; conseil aux entreprises sur la manière de se mettre en conformité avec les exigences du droit de la concurrence ; marchés réglementés.
- Innovation : Expérience dans l'enregistrement des brevets, des droits d'auteur et/ou des marques de commerce, ainsi que dans le conseil aux entreprises sur la protection, le transfert et la diffusion de la technologie et de l'innovation.
- Passation de marchés : Expérience dans : i) les marchés publics au niveau étatique/national/fédéral, en qualité de conseiller, de consultant, d'expert de la conformité ou des litiges ; ii) la soumission (ou l'assistance aux entreprises pour la soumission) d'appels d'offres gouvernementaux pour la fourniture de biens, services et travaux ; iii) questions contractuelles liées au paiement ; iv) procédures formelles de contestation et d'appel des décisions de passation de marchés publics.



WORLD BANK GROUP

**Merci de votre aimable attention**

**Questions et Réponses**

**Marchés et concurrence**

Mai 2023

**Groupe des indicateurs mondiaux de l'économie du développement (DECIG)**